

Votre dossier :

- Copie de la carte d'identité
- 1 Photo d'identité récente
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes
- Un « récapitulatif d'expériences » ciblé dans le domaine agricole (expériences professionnelles—woofing...)
- Relevé d'identité bancaire
- Copie de l'attestation de la S. sociale (ou MSA)
- Une attestation assurance responsabilité civile

Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui (lettre de motivation)

Les + de la formation :

- un parcours individualisé à chacun
- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation dédiée à la construction du projet d'installation
- deux exploitations présentes sur le site
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement (190 € par mois) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner)

Renseignements & inscriptions :

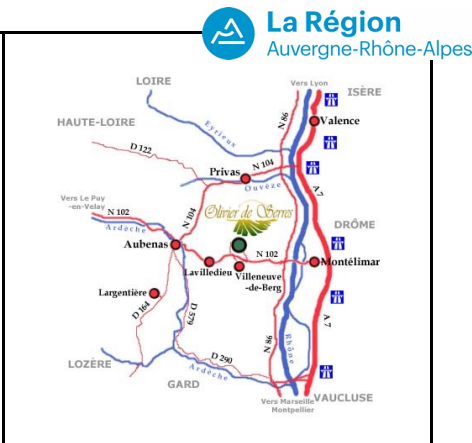
**CFPPA Olivier de Serres-
1062, chemin du Pradel**

07170 MIRABEL

Tél : 04 75 36 71 80

Fax : 04 75 36 76 02

**cfppa.aubenas@educagri.fr
<http://epl.aubenas.educagri.fr>**



Mise à jour le 18/04/2024



DEVENEZ :

Responsable d'Entreprise Agricole

En obtenant un BPREA

Formation en présentiel et distanciel



CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Ne pas jeter sur la voie publique

Objectifs	<p>Etre en mesure de gérer une exploitation agricole. Accéder à la capacité professionnelle agricole permettant d'obtenir les aides à l'installation.</p> <p>Obtenir un diplôme de niveau 4</p>
Public et Prérequis	<p>Etre demandeur d'emploi ou bénéficiaire d'un CPF de transition (ex-CIF)</p> <p>Avoir un projet d'installation réfléchi</p> <p>Avoir effectué une semaine de stage au minimum dans une exploitation</p>
Statut pendant la formation	<p>Stagiaires de la formation professionnelle</p>
Durée	<p>Formation d'une durée de 956h en centre (maximum) et 8 semaines en entreprise.</p> <p>2 rentrées selon sa spécialisation : le 2 octobre 2024 (élevage) le 6 janvier 2025 (productions végétales)</p>
Coût	<p>14,58 € de l'heure stagiaire, soit 13 938,48 € pour le parcours complet</p> <p>Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : https://epl.aubenas.educagri.fr/</p>
Admission	<p>Dossier de candidature</p> <p>Informations Collectives : tous les mois à partir de février 2024 (voir le site Internet)</p> <p>Entretien de positionnement</p>
Individualisation de parcours	<p><i>3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel (à adapter)</i></p> <p>Parcours individualisé en fonction du projet- des diplômes acquis—de l'expérience professionnelle.</p> <p>Divers choix possibles de production principale et d'une ou plusieurs activités complémentaires</p>
Indicateurs <small>(données 2022-2023)</small>	<p>Taux de satisfaction : 76,6 %</p> <p>Taux d'abandon : 3,3 %</p> <p>Taux de réussite : 86,2 %</p> <p>Taux d'insertion par rapport aux réponses reçues (à 3 mois) : en cours d'enquête</p>



Diplôme organisé en 7 unités capitalisables

- C1 — Se situer en tant que professionnel**
 - * Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
 - * Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

- C2 — Piloter le système de production**
 - * Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
 - * Gérer le travail

- C3 — Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : en caprins, en arboriculture, en maraîchage, en viticulture et en volailles fermières**
 - * Combiner les différentes activités liées aux productions
 - * Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

- C4 — Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**
 - * Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
 - * Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

- C5 — Valoriser les produits ou services de l'entreprise**
 - * Commercialiser un produit ou un service
 - * Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

- C6 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**
UCARE 1 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE A transfo ou UCARE B Services ou UCARE C Production

- C7 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**
UCARE 2 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE « libre » (y compris nouvelle UCARE A, B ou C) (à l'exclusion de ce qui est déjà traité dans le référentiel national et pas de redondance avec UCARE 1)

Evaluation

Oraux d'explicitation liés à une situation professionnelle sur l'entreprise de stage ou par rapport au projet personnel

Composition du jury : 2 formateurs ou 1 formateur et 1 Professionnel